

Les dates à retenir

Pour tous les détails sur les activités virtuelles
ocpm.qc.ca/louvain-est

Pour connaître toutes les façons de participer, par écrit ou par téléphone, appelez-nous : **514 872-8510**

Informez-vous



7 avril 2021, 19 h - en direct
Séance d'information virtuelle

Présentation de la démarche de consultation et de la vidéo d'information préparée par le bureau de projet partagé.

La webdiffusion sera disponible en différé.

Faites-nous parvenir vos questions avant le 15 avril.



21 avril 2021, 19 h - en direct
Séance de questions et réponses

Première partie

Écoutez les réponses aux questions reçues d'avance.

Deuxième partie

Posez des questions supplémentaires en direct par téléphone.

Le numéro apparaîtra à l'écran.

Donnez votre opinion



22 avril au 17 mai
En ligne, par la poste ou par message téléphonique

6 mai : date limite d'inscription pour présenter devant les commissaires, appelez au 514 872-8510.



À partir du 11 mai
Séances virtuelles d'audition des opinions avec les commissaires
Des séances en personne pourraient être ajoutées si les consignes sanitaires le permettent.

Consultation publique sur le site Louvain Est



Consultation
publique
à distance

Participez en
ligne, par la poste
ou par téléphone



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

ocpm.qc.ca/louvain-est

Démarche COVID-19

Cette consultation met de l'avant une démarche adaptée qui respecte les consignes gouvernementales en vigueur, tout en permettant des conditions d'accessibilité qui favorisent l'expression de tous les points de vue. Pour plus d'information, appelez-nous : 514 872-8510.

Participez à la consultation à distance!

- 1** Consultez la documentation en ligne.
- 2** Visionnez la séance d'information virtuelle (en direct ou en différé).
- 3** Envoyez-nous vos questions par écrit à l'avance ou posez-les en direct, par téléphone, lors de la séance de questions et réponses.
- 4** Visionnez la séance de questions et réponses avec les représentants du bureau de projet partagé (en direct ou en différé).
- 5** Donnez votre opinion par écrit, par téléphone, sur notre site Web ou lors des séances virtuelles avec les commissaires.

Information :
ocpm.qc.ca/louvain-est

Vous ne pouvez pas participer à la consultation virtuelle?

Appelez-nous, nous vous proposerons des manières de participer, par écrit ou par téléphone.

514 872-8510

Mars et avril

Demandez la trousse postale (documentation imprimée et enveloppe-réponse affranchie).

22 avril au 17 mai

Donnez votre opinion par écrit ou par téléphone au 1 833 215-9314.

How to participate in English?

While consultations are mostly conducted in French, all participants are welcome to express themselves, ask questions or submit their opinion in English.

For this specific consultation, no English documents were provided by the Joint Project Office. The OCPM will only provide a translation of the participation tool, used to submit an opinion, available online and included in the postal kit.

If you need help or to order the postal kit, call 514 872-8510.

Sur quoi porte la consultation?

Le projet consiste à transformer le site de l'ancienne fourrière municipale en un écoquartier conçu par et pour la communauté, comprenant de 800 à 1000 logements et 7000 m² d'espaces publics. Y sont prévus aussi un pôle alimentaire, des commerces de proximité, une école primaire, un incubateur d'économie sociale ainsi que des équipements collectifs et communautaires, dont une serre et une bibliothèque.

L'intention est d'y aménager un quartier exemplaire et solidaire qui s'inscrira dans la transition écologique et qui contribuera à la résilience de la communauté de l'ensemble du secteur. Ce projet a été développé par le bureau de projet partagé composé de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, la Ville de Montréal et la table de concertation Solidarité Ahuntsic.



Donnez votre avis sur :

- Le choix de créer un écoquartier
- Les services qui s'y trouveront
- Les espaces verts et les places publiques planifiés
- Les mesures relatives au stationnement et à la mobilité
- La construction de logements communautaires et abordables sur le site
- L'intégration du projet dans le quartier
- Le laboratoire d'urbanisme transitoire proposé

Visitez le site Web
pour consulter le
document complet

Le contexte réglementaire

La réalisation de ce projet demanderait des modifications à la réglementation d'urbanisme de l'arrondissement et doit faire l'objet de l'adoption par le conseil municipal d'un règlement en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal. Le projet de règlement permettrait la construction de plusieurs centaines de logements dans des bâtiments d'une hauteur variant entre 3 et 10 étages.

Développé sur le modèle des écoquartiers, le projet de règlement vise le développement durable et la lutte aux îlots de chaleur par différentes mesures, notamment par une large proportion d'espaces verts et de places publiques interreliés par un réseau de voies piétonnes. Des dispositions sont aussi prévues sur différents aspects comme le ruissellement des eaux de pluie, l'absence d'unités de stationnement extérieur pour les bâtiments et l'orientation des bâtiments d'habitation favorisant un ensoleillement équitable pour tous les logements.



Source : Réalisations Montréal

